

Communiqué

Société Foncière, Financière et de Participations - FFP

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 avril 2006 sous la présidence de M. Robert Peugeot.

Le Conseil d'Administration a rappelé que le bénéfice net social s'établissait à 179,2 M€ contre 79,7 M€ en 2004, soit un accroissement de près de 100 M€ principalement lié à la cession des titres Groupe Taittinger et Société du Louvre. Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le maintien d'un dividende ordinaire à 3€ par action et, compte tenu du caractère non récurrent des plus-values enregistrées, de le compléter d'un dividende exceptionnel de 1,50 € par action. La distribution totale proposée à l'Assemblée Générale sera ainsi de 4,50 € par action contre 3€ l'exercice précédent.

Deux faits marquants sont intervenus depuis le début de l'année.

Le consortium HIT, auquel FFP participe à hauteur de 5.1% aux côtés d'Abertis et d'autres investisseurs, a procédé à l'acquisition effective de la part détenue par l'Etat dans la société autoroutière Sanef en février 2006. A l'issue de l'opération de garantie de cours lancée par la suite, HIT a dépassé le seuil de détention de 95 % du capital de Sanef.

Par ailleurs, Groupe Industriel Marcel Dassault-GIMD et FFP viennent de conclure un accord par lequel ils s'engagent à faire apport à Immobilière Dassault respectivement de quatre immeubles parisiens et d'un immeuble de bureaux situé à Charenton-le-Pont. Ces apports en nature seront rémunérés par l'émission de titres Immobilière Dassault en faveur de GIMD et de FFP, la parité d'échange ayant pour base l'actif net réévalué d'Immobilière Dassault. A la suite de cet apport et d'achats de complément, FFP devrait détenir aux côtés de la famille Dassault une participation de 20 % environ dans une société cotée, disposant d'un domaine immobilier plus large et plus diversifié.

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le 1^{er} juin 2006 à 11 heures au siège social - 75 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris.